

**DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
SESSION 2017**

PREMIÈRE ÉPREUVE

1^{ère} partie - 1^{ère} période

**HISTOIRE –GÉOGRAPHIE
ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**

Série professionnelle

Durée de l'épreuve : 2 H 00

50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet.
Ce sujet comporte 4 pages numérotées de la page 1/4 à la page 4/4.

ATTENTION : ANNEXE page 4/4 est à rendre avec la copie.

Le candidat rend sa copie à la fin de cette 1^{ère} partie et veille à conserver ce sujet en support pour le travail d'écriture (deuxième partie de l'épreuve).

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents. (20 points)

HISTOIRE : Le monde depuis 1945 – Affirmation et mise en œuvre du projet européen.

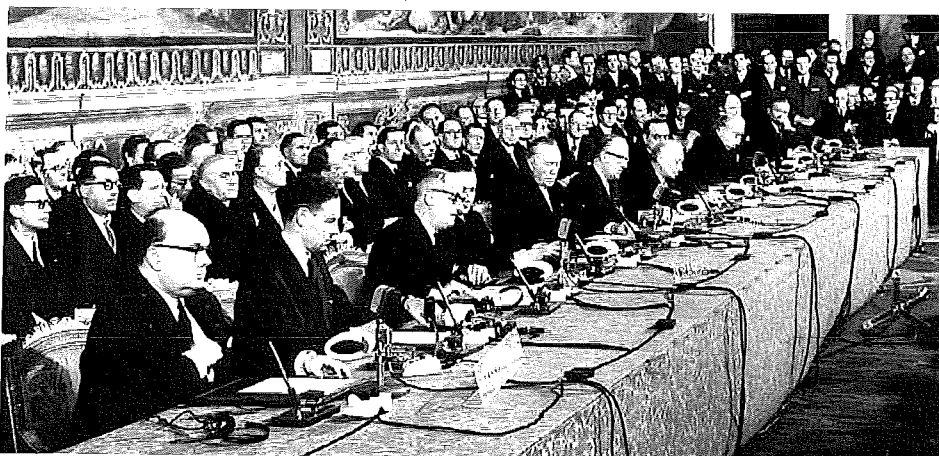
Document 1- Le discours qui impulsa la création de la CECA (Communauté européenne de Charbon et d'Acier).

« L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre. [...] Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire¹ de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action menée doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne. Dans ce but, le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La Solidarité de production ainsi nouée manifesterait que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable mais matériellement impossible. »

Source : *Déclaration de Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, 9 mai 1950.*
séculaire¹ : durant des siècles.

Document 2- La signature des Traités de Rome, 1957.



En 1957, les représentants des Six pays européens (la Belgique, la France, la République Fédérale d'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas) signent 2 traités à Rome, instituant notamment la Communauté économique européenne (CEE). Le Traité de Rome sur la CEE, prenant pour base le traité de la CECA, élargit les compétences de la coopération européenne avec la mise en place d'un marché commun pour une libre circulation des personnes, des marchandises et des services.

Sources : www.traitederome.fr / exposition pour le cinquantième anniversaire du Traité de Rome au Parlement Européen de Strasbourg.

Questions.

Document 1.

1. Quand cette déclaration a-t-elle été prononcée ? (2 points)
2. Quels sont les deux États au centre de ce projet européen ? (2 points)
3. Quelles sont les deux guerres qui ont opposé ces deux États ? (2 points)
4. Quelles productions sont mises en commun dans la CECA ? (2 points)

Document 2.

5. Quelle est la communauté créée en 1957 ? (2 points)
6. Quels sont ses États membres ? (6 points)

Documents 1 et 2.

7. Pourquoi la CECA et le traité de 1957 sont-ils la première étape de la construction européenne ? (4 points)

Exercice 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer. (20 points)

GÉOGRAPHIE : Les aires urbaines, une nouvelle géographie de la France mondialisée.

1. En vous appuyant sur les exemples étudiés en classe et sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes, décrivez l'organisation d'une aire urbaine en France et expliquer le processus d'étalement urbain. (15 points)

Vous pouvez utiliser les termes suivants : *périurbanisation, mobilité, étalement urbain.*

2. Nommez sur la carte de la France métropolitaine en annexe : (5 points)

- Paris.
- Dans les cadres, les espaces maritimes suivants : Mer Méditerranée, Océan Atlantique.
- Sur les traits, les massifs montagneux suivants : les Alpes, le Massif central.

Exercice 3. Enseignement moral et civique. (10 points)

Document 1- Le parcours de citoyenneté.

La direction du service national (DSN), à travers ses missions et notamment l'organisation de la « journée défense et citoyenneté » (JDC, ex- JAPD), est impliquée dans la promotion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française. Elle participe concrètement au renforcement du lien Armée- Nation et se met au service d'une politique globale en faveur de la jeunesse.

Après l'enseignement de défense en collège et en lycée, puis le recensement en mairie, la dernière étape du parcours de citoyenneté, est organisée par l'armée avec la JDC.

(...) Dans ce cadre général, le centre du service national (CSN) de la Polynésie française convoque annuellement 5 000 jeunes filles et garçons, dont 75 % sur l'île de Tahiti. À Tahiti, la JDC est principalement organisée sur trois sites militaires : à Faa'a (groupement aéronautique militaire), à Papeete (base navale) et à Arue (quartier lieutenant-colonel Broche).

D'après le *Centre du Service National de la Polynésie française*, 17 septembre 2013.

Questions.

1. Quelles sont les trois étapes du parcours de citoyenneté ?
2. Qui est concerné par ce parcours de citoyenneté ?
3. Quels sont les sites militaires sur lesquels sont organisés la JDC à Tahiti ?
4. Expliquez en quelques lignes à un élève de 4^e ce qu'est la Journée défense et citoyenneté et son importance pour devenir citoyen.

ANNEXE

À rendre avec la copie

